

## Moins de paperasse! grâce au PADPC–FMOQ en ligne

Claude Guimond

**D**EPUIS QUE LE COLLÈGE des médecins du Québec, en 2007, a renforcé l'obligation déontologique des médecins de maintenir leurs compétences par l'adhésion à un plan d'autogestion, plusieurs se sont dits : « encore de la paperasse supplémentaire ». Vous désirez diminuer cette paperasse ? Utilisez le PADPC–FMOQ en ligne !

Cette version du PADPC–FMOQ met l'accent sur la réflexion. Cette application facilite la saisie des informations en intégrant toutes les étapes. Saviez-vous que plus de 2500 des 5000 médecins omnipraticiens utilisateurs du PADPC emploient la version en ligne ? Voici comment vous joindre à eux.

Rappelons d'abord que si vous répondez déjà aux post-tests du *Médecin du Québec* en ligne, vous utiliserez le même courriel et le même mot de passe pour vous connecter au PADPC–FMOQ en ligne. Sinon, vous devez vous rendre au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) et cliquer sur le logo du PADPC. Dans la page d'identification, cliquez sur « Activer ». Vous serez alors dirigé vers une page où on vous demandera d'inscrire votre courriel et de choisir un mot de passe. Vous devrez ensuite cliquer sur la case « Je suis membre de la FMOQ » pour valider certaines informations. Par la suite, vous aurez accès au PADPC–FMOQ en ligne simplement en inscrivant votre adresse courriel et votre mot de passe.



Lorsque vous serez connecté, vous cliquez sur « Actions » afin de voir la liste des activités ayant donné droit à des crédits depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Le 1<sup>er</sup> octobre, ces activités seront archivées sur nos serveurs, mais seront toujours accessibles par la fonction « Période affichée ».

*Le Dr Claude Guimond, omnipraticien, est directeur adjoint de la Formation professionnelle à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.*

Vous pourrez donc constater tout le potentiel de la version en ligne. Sans que vous n'ayez inscrit aucune information, votre PADPC–FMOQ en ligne contiendra déjà toutes les activités, reconnues pour des crédits par la FMOQ ou une de ses associations affiliées, auxquelles vous avez assisté. Vous avez maintenant deux choix : remplir la section « Changement dans ma pratique » et « Compétences transversales » directement sur la ligne de l'activité ou encore cliquer sur le petit crayon à droite de la ligne et afficher l'annexe 13 de l'activité choisie. Si vous choisissez d'afficher l'annexe 13, vous constaterez qu'elle ressemble à l'annexe papier. **Cependant**, toutes les sections sont intégrées au PADPC.

Ainsi, si vous ajoutez quelque chose dans la section « Besoins avant l'activité », ces besoins seront automatiquement transférés à l'étape 2, lors de l'enregistrement. Il en est de même pour la section « Planification d'activités complémentaires » qui se transférera à l'étape 4. Autre avantage, en vous engageant à appliquer un changement dans votre pratique, vous pourrez, si vous le désirez, recevoir un courriel de rappel à la date que vous choisirez. À partir des activités inscrites dans votre PADPC–FMOQ, vous pouvez donc amorcer une réflexion sur vos besoins de formation. Et tout s'intégrera automatiquement dans votre plan d'autogestion. Une fois que vous serez plus à l'aise avec l'application, vous pourrez aller remplir les étapes 1 à 4, et le tour sera joué.

PÉRIODE AFFICHÉE

De: 2009-07-01

À: 2010-09-30

Appliquer

RAPPORT

RAPPORTS INTERNES

TOUTES LES ANNEXES



Autre nouveauté : l'annexe 13 pour appareils mobiles (téléphone cellulaire, iPhone, BlackBerry, iPad, *net-book*, clé USB pour l'accès Internet, etc.). Depuis juin 2010, vous pouvez, au moment de l'activité, remplir votre annexe 13 en ligne autant sur votre ordinateur que sur un de ces appareils mobiles. Effectivement, toutes les activités reconnues par la FMOQ et ses associations affiliées font l'objet d'une demande de crédits qui attribue automatiquement un numéro à l'activité. Demandez ce numéro au responsable lors de l'activité. Ouvrez l'annexe 13 dans un appareil mobile ou encore sur votre poste de travail. Inscrivez le numéro de l'activité dans la case supérieure, puis appuyez sur la touche de tabulation. L'annexe 13 de l'activité, préremplie, s'affichera. Vous n'aurez plus qu'à

ajouter les renseignements manquants. Rien de plus simple ! À l'heure où les appareils mobiles sont de plus en plus communs, nous tentons de vous permettre d'utiliser votre PADPC sur ces appareils et de vous simplifier l'accès à l'approche réflexive. Vous pourrez ainsi réaliser vos réels besoins de formation pour votre pratique, et ce, en temps réel.

Enfin, nul besoin de vous rappeler que vous pourrez produire

en un seul clic un rapport global de votre PADPC-FMOQ pour vos besoins personnels ou encore à la demande du Collège des médecins du Québec.

Au moment de mettre sous presse, le nombre d'utilisateurs du PADPC-FMOQ en ligne dépassait 2500, ce qui permet d'alimenter de façon tout à fait anonyme une base de données de besoins et d'objectifs de formation. Ces données permettront à la Direction de la formation professionnelle de la FMOQ d'élaborer des programmes de formation continue encore plus pertinents.

Quant à ceux qui utilisent le PADPC-FMOQ en format papier, ils recevront au cours de l'été la copie 2010-2011 du PADPC-FMOQ. 📄



FMOQ Fédération des médecins opérateurs du Québec	
# accréditation :	<input type="text" value="35678"/>
Titre :	<input type="text" value="Assurer le suivi des pat"/>
Date de début :	<input type="text" value="2009-12-02"/> <small>(aaaa-mm-jj)</small>
Date de fin :	<input type="text" value="2009-12-02"/> <small>(aaaa-mm-jj)</small>
Lieu :	<input type="text" value="Clinique médicale"/>
Type d'activité :	<input type="text" value="Conférence"/> <small>Conférence, atelier, colloque, cours, consultation, etc.</small>
Thème :	<input type="text"/>
Durée (heures) :	<input type="text" value="1"/>
Type de crédits :	<input type="text" value="1"/>
Organisme :	<input type="text" value="CLINIQUE MEDI"/>

### Liens utiles sur le PADPC-FMOQ

- 📄 [www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/021QuoineufFMC0709.pdf](http://www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/021QuoineufFMC0709.pdf)
- 📄 [www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/027-028QuoineufFMC0509.pdf](http://www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/027-028QuoineufFMC0509.pdf)
- 📄 [www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/027-028QuoineufFMC0309.pdf](http://www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/027-028QuoineufFMC0309.pdf)
- 📄 [www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/027-030QuoineufFMC0208.pdf](http://www.fmoq.org/Lists/FMOQDocumentLibrary/fr/Le%20Médecin%20du%20Québec/Archives/2000%20-%202009/027-030QuoineufFMC0208.pdf)